ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Aix-Marseille Université — Commission paritaire d'établissement (CPE)

S'ENGAGER POUR VOS CARRIÈRES, AGIR AVEC NOS VALEURS

Du **3 au 10 décembre 2026**, vous êtes appelés à élire vos représentant.es à la Commission paritaire d'établissement (CPE).

En votant pour la liste **CFDT**, vous choisissez un syndicalisme indépendant, engagé et constructif, qui place les personnels, leurs droits et leurs parcours professionnels au cœur de son action.

Notre ambition est claire : **garantir l'équité, défendre les droits de chacun et faire entendre la voix des personnels.**

NOS VALEURS, NOS ENGAGEMENTS

1. Justice, équité et transparence

Chaque agent doit pouvoir bénéficier d'un traitement impartial, fondé sur des règles claires et des critères objectifs.

1. **Des règles lisibles :** nous défendons des critères transparents, connus de tous et appliqués de manière cohérente.
2. **Le respect des droits :** nous examinons avec rigueur les dossiers soumis à la commission, dans le respect des règles applicables et des situations individuelles.
3. **L'égalité de traitement :** nous veillons à ce que les décisions reposent sur des éléments objectifs et à ce que chaque situation soit examinée avec attention.

2. Reconnaissance et évolution professionnelle

Les compétences, l'expérience et l'investissement des personnels doivent être reconnus à leur juste valeur.

1. **Valoriser les parcours :** nous défendons une meilleure reconnaissance du travail accompli et des compétences acquises.
2. **Favoriser les évolutions :** nous soutenons l'accès à la formation, la mobilité et les possibilités de progression tout au long de la carrière.
3. **Accompagner les agents :** nous aidons les collègues à comprendre leurs droits, à préparer leurs dossiers et à exercer leurs voies de recours lorsqu'ils le souhaitent.

3. Solidarité et respect de chacun

La défense des personnels doit prendre en compte la diversité des métiers, des statuts et des parcours.

1. **Être attentifs à tous les agents :** nous défendons l'amélioration de leurs conditions d'emploi et la sécurisation de leurs parcours.
2. **Prévenir les inégalités :** nous veillons à la prise en compte du handicap, de la pénibilité et des contraintes propres à chaque situation professionnelle.
3. **Faire respecter la dignité de chacun.e :** nous défendons un environnement professionnel respectueux de tous, quels que soient le métier, le statut ou le parcours.

4. Indépendance, écoute et dialogue

Notre engagement repose sur l'indépendance, la responsabilité et un dialogue social exigeant.

1. **Une parole libre :** la CFDT défend les intérêts des personnels en toute indépendance politique et administrative.
2. **Une écoute active :** nous sommes à l'écoute des agents pour comprendre leurs difficultés et porter leurs préoccupations.
3. **Un dialogue constructif :** nous privilégions la concertation et la recherche de solutions concrètes, tout en défendant fermement les droits des personnels lorsque cela est nécessaire.

NOS ENGAGEMENTS POUR LE PROCHAIN MANDAT

Vos élu.es CFDT s'engagent à :

1. **Vous informer régulièrement :** rendre compte des travaux de la CPE et de ses avis, dans le respect de la confidentialité des dossiers individuels.
2. **Vous accompagnez dans vos démarches :** écouter, conseiller et soutenir les agents qui souhaitent faire examiner leur situation ou contester une décision, dans le cadre des compétences de la commission et des procédures applicables.
3. **Être présents sur le terrain :** aller à la rencontre des personnels dans les services, les composantes et les laboratoires pour mieux connaître leurs réalités et porter leur voix.
4. **Préparer et suivre les dossiers avec rigueur :** examiner les situations avec attention, veiller au respect des règles et défendre une application équitable des procédures.

POUR VOS DROITS, POUR VOS CARRIÈRES, POUR L'ÉQUITÉ

La CPE est un lieu important pour veiller à l'équité des procédures et à la prise en compte des situations individuelles.

Nous voulons y porter une voix **indépendante, attentive et déterminée** : une voix qui écoute, qui argumente, qui questionne lorsque cela est nécessaire et qui recherche des avancées concrètes pour les personnels.

Parce que chaque parcours compte, nous nous engageons à exercer notre mandat avec sérieux, transparence et responsabilité.

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

VOTEZ CFDT